

**DÉCLARATION DES OSC À LA 30^{ème} CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR
L'AFRIQUE
22-23 janvier 2018**

**Honorable Président, Excellences, Distingués délégués et observateurs,
Mesdames et Messieurs**

Nous, les 36 représentants des petits et moyens agriculteurs, des femmes rurales et des jeunes, des pêcheurs, des travailleurs agricoles, des éleveurs, des peuples autochtones, des paysans sans terre, des consommateurs et des ONG représentant les OSC nationales, régionales et internationales de 23 pays se sont rencontrés à Khartoum, Soudan, les 22 et 23 janvier 2018 pour la consultation des OSC dans le cadre de la 30^e Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique qui se tiendra du 19 au 23 février 2018.

Nous reconnaissons les efforts de la FAO pour soutenir cette opportunité pour la société civile de débattre collectivement de nos relations, défis et demandes envers la FAO et ses pays membres, ainsi que l'opportunité de discuter des questions pertinentes dans le programme de la Conférence régionale.

Bien que nous regrettions l'absence d'une focalisation sur les femmes et les filles rurales dans l'agenda de la prochaine Conférence régionale pour l'Afrique, nous saluons les initiatives en cours de la FAO pour promouvoir des systèmes de production durables, des systèmes alimentaires qui améliorent les économies rurales et la société dans son ensemble. L'insertion professionnelle des jeunes dans les secteurs agricoles, la protection et la promotion de la biodiversité et la résilience climatique croissante.

Nonobstant la volonté et les efforts de la FAO, la mise en œuvre efficace et durable des recommandations de la consultation précédente reste pour nous une préoccupation importante. En outre, de nombreuses recommandations formulées jusqu'à présent n'ont pas été prises en compte aux niveaux national, sous-régional et régional.

Nous apprécions les efforts communs des OSC, des organisations des Nations Unies et des gouvernements pour proclamer la Décennie de l'agriculture familiale qui a été adoptée en novembre 2017 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Cependant, nous notons la persistance ou l'émergence de certains défis qui menacent les espoirs engagés par les initiatives en cours :

- Nos gouvernements poursuivent toujours des actions contradictoires caractérisées par une capture accélérée de nos processus démocratiques par les entreprises; en parrainant activement l'accaparement et la destruction de nos terres, de nos sols, de nos forêts, de nos sources d'eau, de nos ressources génétiques et d'autres ressources, ainsi que les moyens de subsistance de nos circonscriptions; provoquer avec complicité les expulsions forcées largement répandues; et en érodant la transparence et la responsabilité de nos programmes et institutions gouvernementaux.
- La faim et la malnutrition continuent d'être endémiques en Afrique, tout en reconnaissant le droit à l'alimentation et à la nutrition, la plupart d'entre elles n'ayant pas pris des mesures sérieuses et cohérentes pour internaliser ces droits

dans leurs constitutions et législations nationales. Dans le même temps, la ratification du protocole au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels reste ignorée.

- La multiplication et l'intensification des conflits sociopolitiques, armés et non armés, y compris le terrorisme, qui affectent gravement l'accès aux bassins de production, la mobilité et le commerce intrarégional, et entravent et même gâchent les stratégies, les efforts et les actions de sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Manque de volonté politique et échec de la mise en œuvre des politiques visant à maximiser le potentiel et l'inclusion des jeunes entrant sur le marché du travail au rythme de 20 millions par an, aggravant ainsi les conditions de vie déjà défavorables de la jeunesse africaine, conduisant à des raisons de plus en plus complexes pour la migration.
- Le manque de considération dans les politiques publiques existantes concernant certains des principaux secteurs de production stratégique qui sont la source de subsistance et l'identité d'une partie significative des sociétés africaines telles que la pêche, le pastoralisme et la foresterie. C'est l'un des facteurs les plus importants dans le développement de la population locale.
- La persistance et l'intensification de la persécution et de la criminalisation des défenseurs des droits de l'Homme à travers le continent, ainsi que l'absence d'une législation nationale forte protégeant leurs droits.

En tant que tel, et suite à nos discussions au cours des deux jours de la consultation de la société civile, **nous exhortons fortement les gouvernements de :**

1. Mettre fin à l'accaparement des ressources affectant les communautés agricoles, halieutiques et pastorales vers une gestion équitable de ces ressources (naturelles, matérielles, financières) en renforçant les droits communautaires, les politiques de partage des bénéfices et en promulguant une législation forte et contraignante garantissant le droit à la liberté, le consentement préalable et éclairé. En particulier, nous appelons à une inclusion du droit à l'alimentation et à la nutrition dans la constitution et autres législations et ratifier le protocole des conventions internationales sur le droit économique, sociale and culturel et adopter des cadres juridiques et réglementaires et garantir le droit de consentement libre et éclairé.
2. Développer et / ou adopter des politiques pour établir et protéger les systèmes pastoraux, et soutenir les stratégies d'autogestion communautaire sur les ressources naturelles et pastorales, pour assurer des conditions de coexistence harmonieuses entre les agriculteurs et les éleveurs.
3. Démontrer leur attachement à la gestion durable des ressources naturelles et à la protection des communautés locales en élaborant et / ou en mettant en place des cadres législatifs et réglementaires appropriés fondés sur les instruments juridiques existants et pertinents tels que la déclaration des Nations Unies pour

les peuples autochtones, les directives volontaires, les directives de l'ONU sur les droits à l'alimentation, la déclaration des droits des paysans de l'ONU, le traité des Nations Unies sur les sociétés transnationales, etc.

4. Systématiser la formalisation agricole de l'agriculture et de l'agriculture par la mise en œuvre de politiques et de politiques favorisant et protégeant les systèmes alimentaires, l'utilisation des produits locaux et la mobilisation de budgets appropriés pour le développement rural.
5. Réglementer les activités des sociétés transnationales, et être tenu responsable de leur complicité et / ou de leur complaisance avec les abus et les violations des droits de l'homme avec une attention spéciale afin de veiller à ce que les études d'impacts sur les droits des femmes soient rendues obligatoires pour tout soutien aux projets agricoles à grande échelle, conformément à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et à la Recommandation générale N°34 (2016) sur les droits des femmes rurales.
6. Forger des mécanismes plus solides et plus soutenus pour assurer la participation et l'inclusion des jeunes dans les processus de formulation des politiques aux différents niveaux, et harmoniser les politiques relatives directement et indirectement aux questions de la jeunesse. Cela doit s'accompagner de l'allocation de ressources pour le financement de l'Agriculture, de la valeur ajoutée et des services du développement rural en augmentant l'investissement responsable et en améliorant les infrastructures.
7. Développer des législations qui assurent la protection des défenseurs des droits humains. Là où les cadres législatives existent déjà, les gouvernements doivent s'engager à appliquer ces cadres et éviter toute action qui pourrait conduire à la violation des droits de ces défenseurs de droit et la criminalisation de leurs actions légitimes.
8. Prendre des mesures fermes en faveur d'une paix et d'une sécurité durables dans nos sociétés, et assurer le fonctionnement efficace des dispositions légales et des mécanismes de responsabilisation des individus bellicistes. En outre, les gouvernements devraient mettre en place des stratégies efficaces pour aider et soutenir les communautés déplacées touchées par le conflit, ainsi que celles qui retournent sur leurs territoires, dans le but d'accélérer le rétablissement de leurs moyens de subsistance et de leur bien-être.
9. Nous faisons une motion spéciale à tous les gouvernements de créer et de permettre les conditions favorables pour les producteurs d'aliments de s'organiser librement et de façon autonome et leur facilitant les conditions nécessaires d'enregistrement de leurs organisations

En outre, **nous demandons instamment à la FAO de :**

10. Développer des instruments de politiques d'intensification durables et résilientes, comme l'utilisation du cadre de l'UA sur le pastoralisme pour influencer les gouvernements vers des actions efficaces et le renforcement des capacités des OSC pour promouvoir l'échange de pratiques et de stratégies d'expérience.

11. Élaborer des politiques et des stratégies pour soutenir la transition agroécologique des systèmes alimentaires et assurer l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques en renforçant la capacité des réseaux d'OSC et des institutions publiques à mieux analyser et contrôler les questions de changement climatique et à mettre en œuvre des initiatives appropriées.
12. Plus que jamais, mettre en œuvre, en collaboration avec les représentants de nos OSC, des mécanismes de suivi et d'évaluation accessibles, pertinents et utilisables par la FAO et les OSC, et dont les résultats devraient être présentés lors de la prochaine consultation.

Nous appelons la FAO et nos gouvernements à :

13. Utiliser / adopter des politiques et règlements internes pour s'assurer que leurs ressources ne sont pas utilisées au détriment du bien-être de leurs communautés ciblées et de la société dans son ensemble, et utiliser et / ou mettre en place des mécanismes internes pour une paix et sécurité durables dans le monde, et aider les personnes déplacées par la guerre, les conflits armés et le terrorisme, ou les personnes déplacées qui retournent sur leurs territoires.

Enfin, nous nous engageons à :

14. Faire pression sur les gouvernements pour qu'ils harmonisent les contradictions dans les cadres politiques en faveur des intérêts de la population et de la nature et pour intégrer l'adaptation et l'atténuation dans leurs approches de lutte contre le changement climatique.
15. Être proactif et décisif pour s'impliquer dans des espaces d'articulation à différents niveaux visant à réduire l'influence du pouvoir des entreprises sur ce qui devrait être des processus démocratiques souverains et à mettre fin à l'impunité des STN et des gouvernements sur les violations et violations des droits humains.
16. Faire entendre sa voix contre la violence de guerre, les conflits armés et le terrorisme, sous quelque forme que ce soit, développer et soutenir des actions concrètes pour les personnes touchées par la guerre, les conflits armés et le terrorisme, et œuvrer durablement pour la paix et la stabilité.
17. Créer et faciliter des espaces des jeunes pour le dialogue, la vulgarisation et la reproduction des expériences réussies des jeunes. Simultanément, nous renforcerons les capacités des jeunes par le mentorat, la formation et les échanges pour renforcer la confiance des jeunes afin de saisir les opportunités offertes par l'agriculture et les secteurs à valeurs ajoutée et services, ainsi que l'accès aux financements publics et autres.

18. Soutenir les initiatives centrées sur les personnes visant à surveiller les actions du secteur public et privé et leurs impacts sur la société et l'environnement.

Mesdames et Messieurs, nous reconnaissons une fois de plus les efforts et les initiatives de toutes les parties qui ouvrent les portes du dialogue et de l'analyse de l'action politique, en particulier la planification de la prochaine conférence biennale de la FAO avec les Etats membres.

Au nom des organisations de la société civile représentées à la consultation régionale 2018, nous espérons que nos sincères analyses, demandes et propositions seront bien accueillies et nous attendons avec impatience des collaborations plus concrètes avec vous dans les périodes à venir.